

Roussel, Stéphanie & Gaonac'h, Daniel. (2019). *L'apprentissage des langues: Mythes et réalités*.

« Chapitre 1 : il faut apprendre une langue le plus tôt possible ! »

Bilans des travaux scientifiques : acquisition de la langue maternelle et bilinguisme précoce

La défense d'un enseignement précoce s'appuie souvent sur ce qu'on connaît des conditions d'acquisition de la L1, qui semble bien se réaliser (en situation naturelle) sans effort et le plus souvent avec une efficacité et une rapidité remarquable. Le linguiste Chomsky (1977) et le biologiste Lenneberg (1967) ont défendu l'idée que cette acquisition repose sur des déterminants innés (inscrits dans la structure cérébrale des êtres humains), mais qui ne seraient disponibles que durant une période relativement courte du développement de chaque individu (quelques années). Cette conception est argumentée par deux types de données empiriques :

- Dans les situations où la L1 n'est pas acquise à l'âge normal (lésion cérébrale, isolement social, surdité), elle peut être acquise ultérieurement à condition que cette acquisition tardive puisse se réaliser suffisamment tôt. Cette limite est souvent fixée vers 6 ou 8 ans. Au-delà, le réapprentissage complet du langage n'est plus possible. Chez l'adulte, des phénomènes de compensation peuvent être observés, mais la récupération n'est jamais complète (voir Gleitman & Newport, 1995, pour une synthèse)
- Les recherches utilisant l'imagerie cérébrale montrent que chez les bilingues tardifs, le fonctionnement dans les deux langues sollicite des zones différentes du cerveau, alors qu'une seule et même zone est activée chez des bilingues précoces (voir Kalil, 2015, pour une synthèse (...))

La difficulté est que ce raisonnement concerne l'acquisition de la L1 en situation naturelle, donc sur plusieurs années, avec une exposition massive à cette langue, et dans des conditions optimales d'interaction avec un environnement social adéquat. Il s'applique également à l'acquisition de deux langues en situation naturelle (le cas typique des deux parents s'adressant chacun dans une langue à l'enfant), c'est-à-dire en situation de bilinguisme qu'on pourrait qualifier d'idéale. On conviendra que cela n'a pas grand-chose à voir avec l'apprentissage d'une langue en situation scolaire, et que ce raisonnement ne peut être transposé par simple analogie à des apprentissages à durée limitée, et dans des contextes qui n'ont rien à voir avec ceux de l'exposition à une L1.

Un âge favorable à l'apprentissage d'une L2 ?

(...) Dans un cadre linguistique, et non plus biologique, Guberina (1991) se fondaient sur une analyse phonologique des erreurs faites à l'oral par des apprenants. Il en conclut que les acquisitions réalisées à propos des structures de la L1 constituent un handicap pour entendre (et pas seulement reproduire)

et organiser les sons relevant d'une autre structure, celle de la L2 : les sons de la L2 seraient alors mal perçus et mal interprétés parce qu'ils passent par le « crible phonologique » de la L1 (Troubetzkoy, 1967). Sur cette base, Guberina fixait vers 13-14 ans la frontière au-delà de laquelle la perception des sons du langage serait figée sous l'effet du conditionnement. Cet auteur mentionnait cependant que ce phénomène était progressif, et situait avant 6 ans la période « idéale » d'apprentissage d'une L2 à l'oral. (...)

Une autre observation intéressante montre que, lorsque l'âge auquel on apprend une langue augmente, les différences individuelles dans la réussite individuelle augmentent aussi. Ainsi, les données recueillies par Johnson et Newport (1989) permettent d'affirmer que les performances d'apprentissage seraient optimales jusqu'à 7 ans environ, mais aussi que les différences interindividuelles sont faibles jusqu'à cet âge, et deviennent plus importantes ensuite. L'interprétation proposée est que les adultes mettent en œuvre des stratégies d'apprentissage qui peuvent dépendre des expériences linguistiques et cognitives antérieures de chaque individu, ce qui ne serait pas (ou peu) le cas chez les jeunes enfants. Il s'agit là d'une des rares études qui montrent clairement l'existence d'un déclin de l'efficacité des acquisitions au fur et à mesure que l'âge augmente. Encore faut-il préciser que d'une part ce déclin est très progressif : il n'y a pas d'âge « critique » qui correspondrait à un seuil au-delà duquel les apprentissages ne sont plus possibles ; et d'autre part et surtout que ce déclin commence très tôt : il est manifeste dans tous les cas à partir de 7 ans, et dans beaucoup de cas dès 4 ans. (...)

Il faut aussi faire état des recherches qui argumentent la supériorité de l'apprentissage chez l'adulte, et en apportant des preuves empiriques. Les auteurs (par exemple Snow, 1983) qui défendent cette position interprètent la supériorité des adultes par l'expérience du fonctionnement d'une première langue, mais aussi par le développement cognitif général, qui peuvent favoriser certains apprentissages. Apprendre une L2 à l'âge adulte ne serait donc pas forcément moins efficace que l'apprentissage précoce et présenterait même certains avantages :

- Possibilité de transfert de la L1 ;
- Capacités métalinguistiques et métacognitives plus grandes, c'est-à-dire une meilleure utilisation des connaissances antérieures sur la langue et des phénomènes linguistiques en général ;
- Possibilité de mise en œuvre de stratégies cognitives plus efficaces, par exemple dans le domaine de la mémorisation ou de la représentation mentale d'un objet ;

- Et, dans le domaine phonétique lui-même, souvent considéré à priori comme plus favorable aux enfants, on a pu relever chez l'adulte de meilleures capacités de reproduire des sons (Snow & Hoefnagel-Höhle, 1977)

Les données scientifiques conduisent donc à relativiser l'intérêt d'un apprentissage précoce, du moins pour les enfants d'âge scolaire. Les évaluations institutionnelles faites des dispositifs d'enseignement d'une L2 à l'école primaire n'aboutissent pas non plus à des conclusions particulièrement optimistes (Gaonac'h, 2006). Sur cette base, on ne peut considérer un enseignement précoce comme à tout coup plus efficace qu'un enseignement plus tardif : du point de vue des critères habituellement reconnus pour rendre compte de la maîtrise d'une langue, les effets immédiats des apprentissages réalisés à l'école élémentaire ne sont pas massifs, et les effets positifs éventuellement observés ne conduisent pas à des effets différés significatifs, au collège ou au lycée. (...)

Questions :

- Quels sont les arguments pour dire qu'il faut commencer à apprendre une langue le plus tôt possible ?
- Est-ce que l'apprentissage de la L1 et l'apprentissage d'une langue à l'école peuvent être comparés ?
- Qu'est-ce que le crible phonologique ? Comment est-ce que cela influence l'apprentissage d'une L2 ?
- Comment est-ce que l'apprentissage change à l'âge adulte ?
- Quels sont les avantages à apprendre une langue à l'âge adulte ?
- Etc